



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

ARRONDISSEMENT
DE BASTIA

CANTON DE BORGGO

COMMUNE DE BORGGO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du mercredi 7 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un
et le sept juillet

à dix huit heures le Conseil Municipal de la Commune de BORGGO, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie

PRESENTS : 19

ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, DOMINICI Jean-Baptiste, BELGODERE épouse VITTORI Charlotte Dominique, PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, LAMBERTI Ange, PASQUALINI Pierre Antoine, NERI Angèle, AMBROSI Chantale Jeanne, SIMON Marie-Anne, MATTEI Thomas, SANTINI Gilda, VINCIGUERRA Eugène, SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, PASQUALINI Alain, SAMPIERI Alexandra, PASQUINI Joseph, RUTALI Marie Rose, MILLIEX Didier, GARULLI Alicia,

POUVOIRS : 5

NATALI Pierre a donné pouvoir à ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, CHOIX Sabine a donné pouvoir à SIMON Marie-Anne, BARTOLOTTI Jean Claude a donné pouvoir à PASQUALINI Alain, APICELLA Lucie a donné pouvoir à DOMINICI Jean-Baptiste, SANTELLI Murielle a donné pouvoir à LAMBERTI Ange,

ABSENTS : 5

MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine, BATAZZI épouse ALBERTINI Christiane, José OLIVA, CASIMIRI Frédéric, MILANI Paul.

Madame Alicia GARULLI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire ; ont voté :

Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0

| Nombre de membres | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 29 | 29 | 24 |

Date de convocation :

30 juin 2021

Objet de la délibération :

DEMANDE DE CREATION
D'UN BUREAU DE VOTE
SUPPLEMENTAIRE

Le Maire





15 – DEMANDE DE CREATION D'UN BUREAU DE VOTE SUPPLEMENTAIRE

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le 22 octobre 2014, le Conseil municipal avait demandé à Monsieur le Préfet de la Haute-Corse la création d'un quatrième bureau de vote situé à l'école maternelle PINETO, sur le lido de la Marana.

La population de Borgo ne cessant de s'accroître (8 900 habitants en 2020 - fiche DGF), le nombre d'électeurs inscrits sur la commune progresse dans les mêmes proportions, notamment dans les bureaux de vote 2 et 3 (1536 et 1908 électeurs), il est aujourd'hui nécessaire de créer un 5^{ème} bureau de vote pour assurer le bon déroulement des opérations électorales.

Madame le Maire propose à l'assemblée que ce nouveau bureau soit situé au centre administratif de Borgo. Cette création permettra ainsi de diminuer le nombre d'électeurs inscrits au bureau N°2 et bureau N°3.

Le Conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

De demander à Monsieur le Préfet de la Haute-Corse la création d'un 5^{ème} bureau de vote, situé au Centre Administratif de Borgo

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents ou représentés